

RAPPORT N° 533 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 01 MARS 2026

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 21 au 28 février 2026. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, une (1) personne a été assassinée dans la province de Gitega.

Le rapport mentionne également un cas d'une (1) personne qui est portée disparue dans la province de Bujumbura.

1. Violation du droit à la vie

- Le vendredi 20 février 2026, dans la journée, le corps sans vie d'une femme identifiée sous le nom de Jeanine Nkuzimana, âgée de 25 ans, a été retrouvé allongé dans la rivière Nyakijanda, sur la colline de Buhinda, dans la commune et province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, le corps de Jeanine Nkuzimana, origine de la même colline, était dans état de décomposition avancé. Des membres de sa famille affirment que la jeune femme était portée disparue depuis le 15 février 2026 et estiment qu'elle aurait été tuée ailleurs avant que ses assassins n'abandonnent son corps à cet endroit.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête immédiate et approfondie pour identifier les auteurs du crime, les traduire devant la justice et les punir conformément à la loi.

2. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Depuis le lundi 23 février 2026, dans la soirée, Gabriel Ndikumana, chauffeur au sein de l'ONG¹ World Vision à Cankuzo dans la province de Buhumuza, est porté disparu et son véhicule de service a été retrouvé garé devant l'hôtel Alexstel situé dans le quartier de Nyakabiga à Bujumbura où il logeait au cours de sa mission de service.

Selon des membres de sa famille et ses collègues, Gabriel Ndikumana est sorti de l'hôtel dans la soirée du 23 février pour dîner et n'est jamais revenu. Depuis lors, ses téléphones restent éteints. Ses proches affirment que Gabriel Ndikumana n'avait pas de différend connu ni d'engagement politique qui aurait motivé sa disparition forcée.

SOS-Torture Burundi appelle à la police d'initier sans délai une enquête approfondie pour retrouver le sort de Gabriel Ndikumana et de révéler l'endroit où il serait détenu au cas où il y aurait une quelconque infraction qui lui serait reprochée.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

¹ Organisation non gouvernementale.